

homme de premier rang, symbolisant tour à tour les époques mémorables de l'histoire : Moïse, Homère, Aristote, Archimède, César, saint Paul, Charlemagne, Dante, Gutenberg, Shakespeare, Descartes, Frédéric II, Bichat ; enfin les semaines et les jours ont aussi leurs patrons. Cette commémoration des grands hommes constitue ce que Comte nomme le culte concret de l'Humanité. Il y joint un culte abstrait destiné à glorifier les formes ou les âges de la sociabilité humaine. L'un et l'autre, d'ailleurs, comportent des fêtes que Comte distingue en statiques et dynamiques. Il est inutile d'en donner le programme, que Comte établit minutieusement, comme il fait d'ailleurs pour le plan des temples dont il fixe à jamais le nombre, la place et les dimensions. — Remarquons simplement que, si ce culte a été jugé, non sans quelque raison, ridicule, ce n'est pas précisément parce que c'est un culte. Seulement celui que Comte a imaginé a d'abord le défaut d'être artificiel, de ne répondre à aucun sentiment profond et général. Mais peut-être est-ce dire simplement qu'il a le tort de n'avoir pas réussi. Si nous partageons, avec les disciples orthodoxes de Comte, *la foi démontrée*, ces pratiques, sauf peut-être le détail trop minutieux des prescriptions, nous paraîtraient sans doute nécessaires et moralement fortifiantes. On pourrait se demander cependant si, même pour un positiviste, au cas où il aurait gardé quelque liberté d'esprit, ce culte n'aurait pas le défaut, qui est, pour nous, rédhibitoire, d'être aussi peu en harmonie que possible avec les habitudes morales de notre temps. Comte renouvelle en bloc les pratiques

d'une religion près de vingt fois séculaire sans songer que, tout extérieures et symboliques, elles ne répondent plus ni à notre besoin de sérieux et de recueillement intérieur, ni à notre goût de la réalité directement aperçue et maniée. Pour l'homme de nos jours, le culte se résout presque entièrement dans les œuvres où s'exprime, de la seule façon qui lui convienne, la foi profonde et sincère.

VII

L'ORGANISATION SOCIALE.

C'est uniquement l'esprit de la politique de Comte que nous allons indiquer ici, sans nous embarrasser du détail de ses prescriptions, que leur minutie n'empêche pas d'être vagues. Ce sont surtout les principes généraux de l'organisation sociale qui peuvent nous intéresser ; quant au régime qu'ils appellent ou justifient, un mot suffira.

1° Les principes de la politique. — La politique de Comte est fondée, comme il convient, sur les données de la sociologie. Deux sortes de principes la dominent et en inspirent toutes les considérations, dont les uns résultent plus directement des analyses de la statique sociale, tandis que les autres peuvent être considérés comme des enseignements de la dynamique.

Le principe fondamental, — celui-là même qui a suscité l'ensemble de l'œuvre de Comte, — c'est

que l'institution sociale ne saurait être l'œuvre arbitraire des citoyens ou des chefs. Les constitutions utiles et viables s'établissent d'elles-mêmes en conséquence de la nature constante de la réalité sociale, de ses lois d'évolution et des conditions historiques. On peut prévoir le terme le plus prochain où s'achemine la société ou l'humanité, et on peut lui en faciliter l'accession ; mais c'est tout. Il n'y a donc pas à délibérer sur la constitution idéale, mais à se rendre compte, à chaque moment, de la constitution effectivement ébauchée dans l'évolution spontanée d'une nation, pour l'achever systématiquement. — Au surplus, ces formes sociales successives, que la sociologie permet de prévoir, sont prédéterminées en quelque façon dans la constitution physique et morale de l'homme. Ce qu'on nomme progrès n'est que le développement, la réalisation ou l'affirmation de plus en plus nette d'un ordre ou d'une organisation fixe. C'est dire que le cours n'en est pas plus indéfini qu'arbitraire. La société est un être vivant et mobile ; mais mobile dans des limites et selon des lois fixes. Le progrès est lié à l'ordre et l'ordre au progrès, et c'est l'originalité revendiquée par le positivisme que d'allier dans sa formule ces deux notions entre lesquelles se croient obligés de choisir les politiques de profession, — les uns refusant tout progrès sous prétexte de respecter l'ordre constitutif de la nature et de la société humaines ; — les autres, sous prétexte de progrès, croyant possible ou nécessaire de tout bouleverser.

De ce principe général découlent quelques conséquences très importantes. Celle-ci d'abord, qu'il

n'appartient qu'aux hommes compétents de décider des mesures qui conviennent à un état social donné, et qu'il est sage, — entendez à la fois prudent et moral, — de s'en remettre à eux du soin de diriger la vie sociale, comme on s'en remet aux médecins et aux ingénieurs en matière de santé ou de travail industriel. Un malade raisonnable ne s'avise pas de décider lui-même des remèdes qu'il doit prendre. Il ne croit pas davantage qu'il lui appartienne de déclarer laquelle des personnes qui l'entourent peut faire fonction de médecin. De même, dans une nation qui aurait sur la vie sociale les idées saines que le positivisme s'efforce de répandre, le premier venu parmi les citoyens ne se croirait pas apte à décider par lui-même de l'intérêt social. Il ne se croirait même pas apte à désigner sûrement les hommes compétents à qui il pourrait déléguer sa confiance et ses pouvoirs. C'est dire, en d'autres termes, — et c'est une autre conséquence du même principe fondamental, — que le principe révolutionnaire de la souveraineté du peuple ou, ce qui revient au même, le dogme de la liberté politique est une fiction métaphysique dénuée de fondement ou même dangereuse. Car elle n'implique pas seulement cette croyance erronée que les institutions dépendent uniquement ou principalement de la volonté des citoyens ; elle suppose, en outre, que chacun est fondé à vouloir que la société soit organisée selon ses désirs ou même en vue de ses intérêts, ce qui est une grave erreur morale. La souveraineté du peuple n'est ni un droit, ni un procédé pratique efficace. L'humanité, plus instruite, y renoncera spontanément.

A qui donc appartient normalement le pouvoir ? C'est encore une question à laquelle répond la statique sociale. L'association humaine a pour fin la pratique. Par là même, elle requiert un gouvernement qui combine et maintienne convergents les efforts des individus vers le but collectif. Mais l'union des individus dans une œuvre commune implique une certaine communauté d'opinions sur les fins ou les moyens de la vie, en même temps que l'organisation du travail requiert des conceptions théoriques régulatrices. Il faut donc que, à côté de la direction pratique et matérielle de la vie sociale, un autre pouvoir naisse et se développe dont la fonction sera d'élaborer et de répandre les systèmes de connaissances ou d'idées nécessaires à l'union ou à l'action commune des citoyens. Toute société normale implique deux pouvoirs dont la séparation et le concours sont les conditions de la prospérité sociale : le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. Comme l'avait très bien vu Montesquieu, toute la question politique se réduit à celle de la distinction et de l'équilibre des pouvoirs. Mais ce philosophe s'était trompé de deux façons. Méconnaissant le rôle des idées et des croyances dans la vie sociale, il n'avait pas vu la nécessité d'un pouvoir spirituel. Il n'avait pas vu non plus toute la portée du pouvoir temporel, dont il réduisait la fonction au maintien de l'ordre extérieur. Comte a la prétention, peut-être justifiée, de mieux comprendre les nécessités profondes de la vie sociale. Il refuse notamment de séparer la question sociale de la question politique, et il attribue au gouvernement, comme les socialistes, dont il est à

quelques égards très voisin, le soin de tous les intérêts matériels. L'État doit être, ne fût-ce que d'une manière indirecte, une sorte de providence. Nous verrons tout à l'heure par où les conceptions de Comte diffèrent de celles des socialistes ; ne retenons en ce moment que l'idée fondamentale des deux pouvoirs. Telle que la donne la statique, cette idée est indéterminée. La statique, nous le savons, est une science abstraite, qui ne détermine que des cadres et des formes vides. C'est à la dynamique de découvrir le contenu nécessaire des formes sociales à chaque époque de l'histoire. C'est à elle de nous apprendre ce que peuvent être aujourd'hui ces pouvoirs, spirituel et temporel, dont la statique nous dit seulement qu'ils sont nécessaires et qu'ils doivent être exercés à chaque époque par les hommes les plus compétents relativement à la fin sociale actuellement poursuivie.

La pensée et l'action de l'humanité, soumises à des lois régulières d'évolution, s'exercent tour à tour selon des formes et pour des fins diverses. La pensée passe par l'état théologique, l'état métaphysique, l'état positif ; l'action est nécessairement conquérante, défensive et industrielle. A ces diverses époques de l'histoire, ce ne sont pas les mêmes hommes qui sont en situation d'exercer la direction spirituelle ou temporelle. Dans l'état théologique de la pensée, le pouvoir spirituel appartenait aux prêtres ; dans l'état métaphysique, aux philosophes, incapables d'ailleurs d'autre chose que de conduire les esprits à l'assaut du passé ; dans l'état positif, il doit appartenir aux savants. De même, aux époques de civilisation conquérante,

le pouvoir temporel appartenait aux chefs militaires; à l'époque incertaine et confuse de l'activité défensive ou organisatrice, il tendait à passer aux mains des légistes; depuis la Renaissance, à mesure que l'industrie devient le but de plus en plus exclusif de l'activité sociale, le pouvoir tend à passer spontanément aux chefs d'industrie, à la bourgeoisie riche et ingénieuse. Voilà l'enseignement de l'histoire, qui nous montre à la fois ce qui se prépare spontanément depuis déjà plusieurs siècles et ce qui peut et doit être organisé systématiquement, étant dans l'esprit de notre temps, répondant à notre situation historique.

Ce que la réflexion peut ajouter à cet enseignement de l'histoire, c'est la détermination plus précise des organes de ce pouvoir nouveau, qui doit être scientifique et industriel. Car il y a savants et savants, comme il y a industriels et industriels. Or, ce que suppose toute direction, c'est une certaine ampleur de vues. Celui-là sera donc, dans l'ordre temporel ou spirituel, plus apte à exercer une autorité efficace qui, par sa fonction propre, aura à s'occuper d'objets plus étendus, de considérations plus générales. Il y a donc, dans chaque ordre, une hiérarchie des pouvoirs, ou taxonomie sociale, une classification des fonctions sociales, déterminant l'aptitude ou le droit à l'autorité. Nous trouvons ici quelque chose d'assez semblable à la classification des sciences. — Dans l'ordre matériel, celui qui a les vues les plus amples, c'est celui dont l'activité est plus abstraite et porte sur des signes et non sur des choses. Tel sera donc l'ordre : au plus bas degré, les agriculteurs (non

les ouvriers, inhabiles à toute autorité, mais les directeurs d'exploitations agricoles), puis les manufacturiers, les commerçants et les banquiers. Dans l'ordre spirituel, celui qui a les vues les plus amples, c'est celui qui prend pour objets de ses études les phénomènes les plus complexes, ceux qui enveloppent tous les autres, les phénomènes sociaux. Tel sera donc l'ordre : poètes, artistes, savants, philosophes, c'est-à-dire, dans le système de Comte, sociologues. Banquiers et philosophes, tels doivent être les chefs de la société moderne. Expliquer les attributions et les fonctions des uns et des autres, c'est passer de la considération des principes à l'exposition du régime.

2° **Le régime politique et social.** — On aurait de ce régime une idée suffisante, si, faisant abstraction des détails, tantôt ingénieux et plus souvent bizarres, on se rendait compte du mode de désignation des chefs et de l'étendue de leur autorité, ce qui permettrait de caractériser avec quelque précision l'institution sociale rêvée par Comte : on pourrait décider alors si elle serait, comme il le pense lui-même, un régime de vraie liberté ou l'organisation d'une insupportable tyrannie.

En ce qui concerne le mode de désignation des chefs, la règle est la même dans l'ordre temporel et dans l'ordre spirituel, et elle résulte des principes fondamentaux de la doctrine. C'est par cooptation que se recruteront les directeurs spirituels ou temporels de la société. Chaque chef désignera lui-même son successeur. Cela suppose que le régime naissant est déjà institué et que les chefs en

possession du pouvoir possèdent la compétence intellectuelle et le sérieux moral nécessaires. La seule difficulté sera dans la première institution. Mais Comte s'offre à la résoudre en se chargeant lui-même, puisqu'il est parvenu le premier à l'état de pleine positivité, de désigner les chefs du nouveau régime. Supposons donc le régime normal institué ; voici comment apparaît la société positive.

Au point de vue temporel, chaque république, d'étendue médiocre, pour que les chefs en puissent embrasser réellement tous les intérêts, serait constituée par l'association de deux classes d'hommes, les riches et les pauvres, ou les patriciens et les prolétaires. Ceux-ci, ne possédant en propre que leur habitation, seraient employés par les patriciens aux divers travaux de l'agriculture ou de l'industrie. Ils seraient exactement ce qu'ils sont aujourd'hui, sauf qu'ils seraient dénués de tous droits politiques et plus entièrement dépendants, sous les réserves à intervenir, au point de vue économique. Les patriciens, peu nombreux et puissants par leurs richesses, — car le mouvement de concentration économique, qui est un des traits distinctifs de la civilisation moderne, tend à supprimer les petits capitalistes, — entreprendraient sous leur responsabilité les œuvres utiles à la prospérité matérielle de la société. Désignés au choix de leurs prédécesseurs, non par la parenté, mais par leur valeur personnelle, morale autant qu'intellectuelle, ils considéreraient leurs offices, quels qu'ils fussent, commerce, agriculture, industrie, comme des services publics, et ils tien-

draient à les coordonner les uns aux autres selon les exigences de l'intérêt commun. Le progrès du sentiment social et les lumières apportées par les travaux des philosophes sur les conditions de la prospérité matérielle des nations et de la conquête de la nature par l'homme susciteraient spontanément une exploitation systématique et coordonnée des richesses naturelles par l'ensemble des chefs d'industrie, assistés de leurs coopérateurs ouvriers. Ainsi s'établirait quelque chose d'analogue à ce que rêvent les socialistes, avec cette différence que l'unité de l'action économique se réaliserait d'elle-même à chaque instant sous l'influence tout intérieure de la science et de la vertu, c'est-à-dire d'une manière libre, mobile et souple. Ne dépendant que de leur conscience dans la sphère de leur activité économique, les chefs d'industrie seraient, comme leurs ouvriers, soumis dans l'ordre politique à trois d'entre eux, — des banquiers, — qui gèreraient les intérêts communs de la république, — la distinction restant d'ailleurs quelque peu flottante de ce qui est public ou privé, en un système où l'agriculture, le commerce ou la banque sont considérés comme des fonctions sociales. Le trait essentiel et sur lequel on ne saurait trop insister, c'est que la conscience, le sens vif du devoir social, est appelée à chaque instant à suppléer au gouvernement par la force. La régénération des cœurs engendrerait et soutiendrait d'elle-même le système nouveau. C'est dire que la fonction essentielle de la vie sociale, ce serait la direction morale, et que le pouvoir vraiment premier, c'est le pouvoir spirituel.

Ce pouvoir serait exercé par les philosophes organisés en sacerdoce. Il y aurait là encore toute une hiérarchie d'aspirants, de vicaires, de prêtres, et de grands prêtres dont la fonction complexe embrasserait la science, l'enseignement, le culte religieux et la prédication morale. Ils auraient à conserver, à développer et à organiser les connaissances acquises, et ils constitueraient à ce point de vue une sorte d'Institut ou d'Académie, termes que d'ailleurs, pour des raisons personnelles, A. Comte se refuse à employer. C'est surtout à titre de savants ou de philosophes qu'ils seraient les conseillers de la nation : ils élaboreraient les principes que, sous leur responsabilité et en les acceptant plus ou moins entièrement, les chefs temporels appliqueraient à la variété des circonstances. Les prêtres seraient encore chargés d'instruire, sans être soumis à aucun contrôle, les générations nouvelles : aussi Comte a-t-il eu soin de dresser tout un plan d'éducation. C'est encore à eux que reviendrait naturellement le soin de célébrer les fêtes et d'administrer les sacrements, pour entretenir et exciter dans les âmes la bonne volonté morale, l'altruisme, principe de la vie sociale. Enfin ils veilleraient à ce que, dans sa vie privée ou publique, chacun se comportât selon les lois morales élaborées par le sacerdoce. Ils auraient donc une censure à exercer sous forme d'avertissement secret ou de réprimande publique, ou même d'excommunication. C'est cette censure, appuyée par l'opinion, dont le rôle doit être essentiel dans la société régénérée, qui maintiendrait l'ordre moral, modérerait l'absolutisme

des chefs temporels et protégerait les pauvres.

C'est ce dernier trait qui donne au régime positif sa véritable couleur. Artificiel comme le culte, intéressant seulement par des détails, il n'y a pas à examiner s'il est possible ou souhaitable. Il ne vaut que comme expression d'un idéal social, réalisable peut-être par d'autres moyens, s'il était jugé bon. Or cet idéal est équivoque : on peut le définir de deux façons contradictoires, en s'appuyant chaque fois sur des textes précis. — Selon le plus grand nombre des commentateurs, l'organisation rêvée par Comte constituerait un régime d'insupportable tyrannie. On n'en peut douter quand on entre dans le détail de ses prescriptions. Il prétend tout fixer, jusqu'aux salaires des diverses catégories d'ouvriers, jusqu'au nombre de pièces de chaque genre d'habitation, et jusqu'au nombre d'enfants que doit avoir, sans le dépasser, chaque ménage. Surtout le régime intellectuel, — la science asservie à une pratique de plus en plus étroite, les livres d'autrefois condamnés à l'oubli, les travaux de l'esprit monopolisés par le sacerdoce, les journaux supprimés, etc., — tout cela donne l'impression d'une république du Paraguay et ne paraît pas plus souhaitable. — D'un autre côté, les textes ne sont pas rares où Comte revendique l'indépendance de l'individu, où il s'élève contre l'emploi de la force, où il déclare qu'on doit se proposer pour idéal de substituer la domination des hommes sur les choses à la domination de l'homme sur l'homme. Le grand avantage, à son sens, de la suppression du dogme de la souveraineté du peuple, c'est qu'elle permet la vraie liberté.

Que les individus reçoivent leur loi du peuple ou d'un roi, c'est tout un : ils subissent un joug. Mais, s'ils sont soumis simplement aux lois de la nature, physique ou sociale, révélées par les savants, ils ne sont plus sujets d'aucun homme. Le philosophe qui prescrit ce qu'exigent la raison et la science n'est pas plus un tyran que le médecin qui ordonne la diète ou de difficiles remèdes. Au surplus, chacun ne se soumet que dans la mesure où il reconnaît la compétence du médecin ou du prêtre. Seulement, dans la société régénérée, les citoyens ne douteront pas plus de l'autorité de celui-ci qu'ils ne doutent aujourd'hui de la science de celui-là. Ce qui dispense de la force et écarte tout soupçon de tyrannie, c'est la foi supposée profonde et générale. Et voici une autre face du système. Il est tyrannique *moralement*, en ce qu'il n'admet pas que l'individu soit maître, sans avoir de comptes à rendre, d'organiser sa vie à son gré : la morale envahit tout et se mêle à tout. Il est libéral *politiquement*, nul n'étant soumis qu'à sa conscience, à laquelle ses chefs le renvoient. — On pourrait donc hésiter à qualifier le système définitivement, si la censure sacerdotale, pouvant aller jusqu'à exclure un homme de la société de ses semblables, ne venait nous montrer que le principe régulateur du régime positif est une sorte d'inquisition appropriée à la bénignité de nos mœurs, moins horrible, mais non plus supportable que l'ancienne.

CONCLUSION

On comprend mieux maintenant la différence à faire entre le positivisme et le comtisme. L'un est une méthode, une façon d'envisager et de traiter les objets du savoir. L'autre est un système et particulièrement un système de réorganisation intellectuelle et morale. Le positivisme traverse et anime le comtisme ; mais, s'il y trouve à de certains égards une expression plus précise et plus cohérente de sa nature et de ses tendances, il s'y trouve aussi subordonné à des fins et à des préoccupations d'un autre ordre. En d'autres termes, le comtisme est une application plus ou moins correcte du positivisme à la question politique et sociale. Aussi déborde-t-il en tous sens les doctrines de Comte. Si donc on veut déterminer l'origine et l'action de ces doctrines, il faut bien les distinguer du positivisme, qui était avant elles et qui a pu agir, indépendamment du comtisme, sur les générations contemporaines de Comte. Il y aurait sur ce point bien des illusions à dissiper et des précisions à apporter : indiquons tout au moins l'essentiel.

I

L'ORIGINE DU COMTISME.

Pour déterminer avec quelque précision l'origine de la philosophie de Comte, il faudrait d'abord

l'analyser et notamment y distinguer la méthode et le système. Car, par la méthode, le comtisme se rattache, d'une manière d'ailleurs assez complexe, au mouvement général de la pensée moderne, tandis que les idées directrices du système ont leur origine en des spéculations très spéciales ou même extérieures en quelque façon à la tradition scientifique ou philosophique.

1° Les origines de la méthode positive. — Nous avons, au début de cette étude, défini le positivisme comme esprit et comme méthode. Deux traits nous ont paru le caractériser essentiellement, dont l'un est la tendance à limiter toutes les recherches au contenu de l'expérience, comme à ramener toutes les méthodes aux diverses formes de l'observation, tandis que l'autre consiste en la prétention plus ou moins avouée de faire rentrer dans le cadre des sciences et de soumettre à leurs méthodes les spéculations critiques ou philosophiques. Ainsi défini, le positivisme ne découle pas d'une source unique.

En un sens, il résulte assez naturellement du progrès de la science, dont il exprime assez bien les conditions et les nécessités extérieures et provisoires. A mesure, en effet, qu'en ses investigations l'esprit humain s'attaque à des phénomènes plus complexes, le rôle de l'interprétation rationnelle, des constructions hypothétiques, des schèmes représentatifs et des déductions, s'y trouve subordonné à des observations préparatoires plus longues et plus minutieuses. La méthode, en d'autres termes, se fait, au moins à titre provisoire, d'autant plus expérimentale que l'objet

de la science est plus compliqué. De là, — l'esprit scientifique se définissant assez naturellement par les conditions de son œuvre actuelle, — cette conviction que l'empirisme est la vraie méthode; d'où, par contre-coup, cet autre préjugé que seules les données de l'expérience peuvent être objet de science. A mesure, en un mot, que la tâche scientifique devient plus difficile, l'influence de Bacon tend à prendre le pas sur celle de Descartes. Peut-être, d'ailleurs, les choses sont-elles changées aujourd'hui; mais, du xvii^e au xix^e siècle, c'est bien dans le sens du préjugé empirique que s'est fait le progrès intellectuel. Aujourd'hui, les sciences capitales étant fondées, les difficultés préliminaires étant surmontées, l'esprit cartésien reprend le dessus. Il reste que le positivisme se présente comme l'affirmation exclusive et intolérante de l'esprit de Bacon, et qu'il exprime bien, en cela, les dispositions générales du xviii^e siècle finissant.

Quant à la prétention de réduire à des questions de fait et de traiter selon les procédés de la science expérimentale même les problèmes philosophiques, notamment ceux qui portent sur les croyances et les règles morales, on peut bien y voir un excès et comme une infatuation de l'empirisme scientifique; mais la vraie source en est ailleurs et se trouve dans une certaine façon, propre au xviii^e et au xix^e siècles, de considérer l'homme et la vie morale. Cette idée, caractéristique du positivisme, que les théories, les institutions, les règles morales sont des faits naturels et non des inventions arbitraires, qu'elles dépendent de causes extérieures, que le développement en est soumis à des lois et qu'il ne

s'agit pas dès lors de savoir ce qu'elles doivent être, mais pourquoi elles sont telles effectivement, — idée qui tend à faire rentrer les spéculations critiques et normatives dans la série des sciences et à substituer l'histoire et la sociologie à la philosophie, — c'est dans Montesquieu et Condorcet, c'est dans les écrits de Herder et dans les travaux de l'historisme allemand qu'on la voit apparaître et s'affirmer sans qu'on puisse dire qu'elle résulte directement du développement de l'esprit scientifique.

De sorte que, en tant que A. Comte présente la méthode positive comme le seul procédé de connaissance et qu'il essaie, d'après elle, de construire la science de l'homme moral et social et de trouver dans cette science toute une philosophie, il se montre à la fois l'héritier de la grande tradition scientifique qui va de Bacon ou de Galilée à Lavoisier et des spéculations d'ordre historique et social inaugurées par Montesquieu et Herder. L'une et l'autre, d'ailleurs, tradition scientifique et rénovation des études historiques, sont nées et se sont développées dans une atmosphère de plus en plus dense de scepticisme ou de timidité spéculative, et c'est tout cela qui se retrouve dans les conceptions de Comte sur l'objet, la méthode et la portée de l'œuvre scientifique. C'est tout cela qui est systématisé et précisé dans le *Cours de philosophie positive*. Mais nous avons vu que, ce qu'il reçoit ainsi de son temps, Comte l'altère de plus en plus à mesure que son œuvre se développe. Dans les écrits de Comte, l'esprit positif se trouve à la fois porté à son comble et faussé.

2° **L'origine du système.** — Si maintenant on considère le système soi-disant original de Comte et les idées dont il se compose, on y devra reconnaître un simple développement du Saint-Simonisme. Toute sa vie, Comte a repris et remanié, dans des intentions quelque peu différentes, les mêmes idées essentielles. Elles sont presque toutes déjà, dans ses premiers écrits, inspirées de Saint-Simon et particulièrement dans le Plan des tra-vaux... que son maître acceptait comme l'expression fidèle, bien que partielle, de ses propres vues. Sans doute A. Comte s'est séparé de Saint-Simon, ou même il l'a renié. Sans doute il affirme contre lui que, dans l'organisation sociale, la prééminence doit appartenir aux savants, « à la capacité aristotélique », et non, comme le voulait son maître, à la capacité industrielle. De même il réproouve la *couleur théologique* dont se paraient alors les écrits de Saint-Simon et qui lui semblait une survivance d'un esprit désormais déchu. Mais ces différences, au premier abord très importantes, s'évanouissent à la moindre réflexion.

Remarquons d'abord qu'en affirmant l'urgence de la réorganisation scientifique et en réclamant pour les savants le premier rôle dans l'œuvre politique, Comte ne faisait que revenir à une phase antérieure du Saint-Simonisme, le *Physicisme*, institué sous l'invocation de Newton. S'inspirant des idées du Dr Burdin, qui développait lui-même quelques vues de Turgot, Saint-Simon admettait, en ce temps-là, que les sciences se constituent l'une après l'autre dans l'ordre de la complexité de leurs objets, que le temps est venu de fon-

der une physique sociale, qu'une morale et une politique scientifiques en naîtront spontanément et qu'enfin une synthèse des résultats du savoir sera possible qui pourra guider les hommes dans l'exploitation de la terre : toutes espérances dont il faut confier la réalisation à un corps de savants destinés à remplacer les prêtres. D'autre part, A. Comte devait plus tard en venir lui-même, comme Saint-Simon, à fonder une religion et à la fonder sur un principe analogue. Fraternité ou altruisme, avec ou sans la conception d'une humanité érigée en providence, il n'y a pas grande différence. — De sorte qu'en somme A. Comte n'a guère fait que revivre, en ses diverses phases, la vie intellectuelle et morale de Saint-Simon. Il s'est séparé de son maître en 1825, pour reprendre les choses où son maître lui-même avait commencé vingt ans plus tôt, et il a fini plus tard comme son maître finissait alors, dans la religiosité. Le germe saint-simonien s'est développé en lui avec toutes ses phases. Auprès de cette influence capitale, les autres sont bien secondaires, et il n'y a pas lieu de rechercher ici quelles inspirations de détail il doit à Montesquieu, à Condorcet, à de Maistre, etc...

Qu'apporte-t-il donc de nouveau et en quoi consiste son originalité? D'abord en ce qu'il met au service des intentions de Saint-Simon une intelligence nourrie d'un savoir vaste et bien classé, exercée à la méthode scientifique et toute pénétrée de l'esprit moderne. Surtout ce qu'il met de lui dans son œuvre, ce sont, avec quantité d'idées de détail ingénieuses et suggestives, qu'une analyse rapide est obligée d'écartier, les dispositions de

son caractère. Par là, la forme de son œuvre lui appartient en propre. Esprit médiocrement inventif, dénué de finesse et de sens critique, incapable de juger et de corriger ses premières vues, il a vécu sur le fonds que lui ont légué ses maîtres. Mais il a su voir la portée et l'ordre de leurs idées, et il les a systématisées et développées avec toute l'ampleur qu'elles comportaient : il a fait un système, une œuvre cohérente, de ce qui n'était chez eux que vues éparses et mobiles. Caractère sérieux et de plus en plus passionné de moralité, il a tourné toutes ses vues théoriques vers la réforme des cœurs et des mœurs ; il s'est efforcé d'en faire un instrument de correction, de régénération intérieure, et cette intention est encore ce qu'il y a de plus personnel en son œuvre.

II

L'ACTION DE LA PHILOSOPHIE DE COMTE.

Rien n'est si diversement jugé que l'action de l'œuvre de Comte sur la philosophie de notre temps. Il arrive qu'on rattache à A. Comte tout un mouvement d'idées qui découle, non de son système, mais de cet esprit plus général dont il s'est inspiré lui-même et dont il a pu contribuer, — dans une mesure à déterminer, — à accroître la force ou à étendre le rayon d'action, mais qui se fût enfin développé sans lui et n'eût pas manqué, ou plus tôt ou plus tard, de porter les mêmes fruits.

Quant à ce qu'il y a de véritablement comtiste ou saint-simonien dans son œuvre, il est bien malaisé de lui attribuer quelque efficacité philosophique. Il suffira, pour s'en convaincre, de quelques remarques sur les philosophes ou les doctrines qui semblent se rattacher à son système et que l'on cite sans cesse pour démontrer l'action vaste et croissante de la philosophie de Comte.

1° **Les positivistes orthodoxes.** — Il est naturel de parler d'abord des positivistes de la stricte observance, c'est-à-dire des philosophes, si le mot n'est pas ici trop impropre, qui acceptent dans sa totalité l'œuvre du maître, science et religion, pratiquent le culte, sont soumis à l'un d'entre eux comme à un grand prêtre, tiennent avec Comte lui-même que les temps sont révolus, que la tâche intellectuelle de l'humanité est achevée, que toutes les grandes vérités sont contenues dans les écrits de leur fondateur et qu'il n'y a plus qu'à les développer et surtout à les communiquer au monde, afin d'en provoquer l'application à l'ordre social.

Toutefois, parmi ces disciples fidèles, il faudrait distinguer des sectes dont chacune a son organisation, son mode d'action et même sa façon d'entendre les préceptes de Comte et de s'y attacher. — Le groupe français, dont le chef, pendant plus de trente ans, a été Pierre Laffitte, est, en somme, le plus libéral. Il se permet d'élaguer, par crainte du ridicule, certaines utopies ou de rejeter certaines pratiques recommandées par Comte. Il est vrai que plus d'un positiviste français tient Laffitte pour un hérétique. — Le groupe anglais, dont les chefs ont été successivement Richard Congreve et

Fr. Harrison, a donné, surtout au début, plus d'importance à l'organisation et à la pratique du culte qu'au développement de la doctrine. — Le groupe suédois, dont le chef, on pourrait dire le « leader », est Nyström, se fait particulièrement remarquer par son activité politique ; c'est, en Suède, un des principaux organes de la politique radicale et de l'esprit laïque et républicain. — Mais, à ce point de vue, il faut faire une place à part au groupe brésilien, qui a joué, par l'intermédiaire de son premier et plus remarquable organisateur, Benjamin Constant, un si grand rôle dans la révolution brésilienne et a fait adopter par le Congrès, comme devise nationale, la formule du positivisme : ordre et progrès. En outre, ce groupe, comme le groupe chilien, sous l'influence des chefs actuels, Miguel Lemos (Brésil) et Jorge Lagarrigue (Chili), se distingue par un aveugle attachement à la lettre du comtisme. « Comme saint Paul, écrit Miguel Lemos, nous préférons être tenus pour insensés, en suivant les leçons de notre Maître, qu'être reconnus pour sages par la frivolité contemporaine. »

Il ne faut donc pas s'étonner que la foi et l'activité de ces dociles disciples aient été philosophiquement stériles. Ils n'ont contribué au progrès d'aucune science spéciale ; ils n'ont élaboré aucune idée philosophique nouvelle. Leur action, là où elle s'exerce, est toute morale et politique : leur religion offre un asile aux âmes à demi émancipées qui n'ont plus la foi, mais qui ne savent pas s'affranchir tout à fait des vieilles habitudes cultuelles ; leur système offre une morale toute faite et très impl

aux esprits sans grande culture qui ne peuvent être philosophes qu'à peu de frais. Plus particulièrement, en France, le positivisme semble répondre aux besoins d'un certain parti politique qui trouve à la métaphysique je ne sais quel arrière-goût de spiritualisme plus ou moins clérical. Ne pouvant cependant se passer d'une doctrine, ce parti se trouve heureux de rencontrer dans le positivisme, qui fait profession de mépriser toute spéculation transcendante, quelques dogmes de morale sociale, — l'affirmation, par exemple, de la solidarité, — dont le caractère purement laïque lui soit absolument garanti.

2° **Les positivistes dissidents.** — L'influence de Comte nous paraîtra-t-elle plus féconde si nous considérons maintenant les positivistes dissidents ? On peut désigner de ce nom les philosophes qui se donnent eux-mêmes pour les disciples ou les admirateurs de Comte, encore qu'ils se refusent à accepter toutes ses idées. Le plus souvent, ils déclarent adopter sa philosophie ; mais ils refusent sa religion, comme si ce n'était pas une seule et même chose. A cet ordre de positivistes appartiennent, en France, Littré, en Angleterre, Stuart Mill et Lewes. On leur joint souvent Spencer, bien qu'il se défende à bon droit d'avoir subi l'action de Comte. Mais ce sont là de bien singuliers disciples. Stuart Mill fait le plus grand cas de A. Comte, dont il admire surtout la sociologie ; seulement il fait pour sa part profession de logicien et de psychologue, alors que A. Comte ne voit en ces études que de fausses sciences. Il admire Comte, mais il n'accepte en somme aucune de ses idées : tout au plus lui

arrive-t-il de se rencontrer avec lui sur certaines thèses banales, en tant qu'ils sont l'un et l'autre des empiristes. Autant en pourrait-on dire de Lewes. Il peut être dit positiviste en ce sens qu'il ne croit pas que l'on puisse rien atteindre de ce qui dépasse l'expérience; d'ailleurs, ses travaux personnels de physiologiste, de psychologue ou d'historien ne doivent rien à Comte. Quant à Littré, il accepte, dit-il, le contenu du *Cours de philosophie positive*, mais il en réduit l'enseignement à la classification des sciences, n'admettant même pas la loi des trois états, qui est le nerf du comtisme. Il est vrai que, tout au contraire de Mill ou de Lewes, il ne professe rien en dehors de cette thèse assez peu significative: de sorte que, si le comtisme s'est prolongé dans les écrits de Littré, ce n'était en somme que pour y mourir. En définitive, ce sont là des disciples bien platoniques, qui admirent, mais ne pratiquent pas: et de ce côté encore le comtisme nous semble avoir été inefficace.

3° L'action diffuse du comtisme. — On dit souvent que l'influence de Comte s'est exercée surtout d'une manière diffuse. On entend par là que, si son système ne s'est imposé qu'à bien peu d'esprits, plus d'une de ses idées aurait du moins fait fortune et serait tombée dans le domaine commun. Ces idées ainsi émancipées du comtisme et voyageant, en quelque façon, à travers le monde auraient suscité des recherches, suggéré des hypothèses, provoqué des habitudes d'esprit, où un œil exercé pourrait reconnaître les caractères de la pensée de Comte. — C'est ainsi que le P. Grüber, dans son étude, d'ailleurs si documentée, sur *le*

Positivisme depuis Comte jusqu'à nos jours, énumère pêle-mêle tous les travaux où sont traitées scientifiquement quelques-unes des questions réservées jusqu'ici à la spéculation philosophique, et les considère tous comme inspirés par des voies diverses de la philosophie de Comte. Mais il y a abus évidemment à considérer comme des fruits du positivisme les idées transformistes de Darwin et de Romanes, ou à nommer comme disciples de Comte, à quelque titre que ce soit, des philosophes comme Wundt ou Avenarius. — M. Lévy-Bruhl se montre plus modéré dans son estimation si favorable de l'action du positivisme comtiste. Il croit pourtant pouvoir y rattacher les œuvres si importantes de Renan et de Taine. Mais, pour avoir considéré l'histoire comme la science sacrée de l'humanité et pour avoir attendu de la science seule les principes de la vie morale, il n'était pas nécessaire que Renan, à qui les écrits de Comte étaient insupportables, eût été pénétré de ses idées. C'est à l'historisme allemand qu'il se rattache et, pour le reste, il est de son temps, tout simplement. Taine, nourri de Condillac et des Idéologues, n'avait pas davantage besoin de Comte, dont on ne peut affirmer qu'il ait lu les écrits, pour substituer à la métaphysique de l'histoire qu'il admirait, en artiste, dans les ouvrages de Hegel, une exposition de l'histoire plus digne du nom de science. On peut accorder à Comte, si l'on veut, le mérite d'avoir ajouté, dans la mesure où ses livres ont été lus, à la force de l'esprit positif. Que d'ailleurs il ait pu suggérer çà et là des idées de détail ou même qu'il ait provoqué à distance d'intéressants travaux de

sociologie qui vont s'écartant de plus en plus de ses propres vues, c'est encore ce que l'on peut ou ce que l'on doit reconnaître. Mais enfin le comtisme n'est qu'un épisode, parmi beaucoup d'autres, du développement de l'esprit positif, et on pourrait l'en supposer retranché, sans que la physionomie du siècle s'en trouvât sensiblement modifiée.

Ce serait maintenant une question de savoir à quoi tient cette insuffisance d'une doctrine dont le fondateur peut être tenu cependant pour un esprit des plus remarquables. Il y en a sans doute bien des raisons dont on trouverait les principales, soit dans ce défaut si prononcé d'esprit critique qui l'a empêché d'éclaircir jamais aucune des notions essentielles de la spéculation et l'a condamné irrémédiablement au vague et à l'équivoque, — ou encore dans l'isolement orgueilleux où il s'est complu, se séparant de son siècle et lui devenant de plus en plus étranger, comme il l'était déjà, faute d'une culture spéciale approfondie, à la tradition philosophique; car, s'il ne connaît Kant que de nom, de Descartes il ne connaît non plus que la *Géométrie*. C'est parce que son œuvre s'est trouvée ainsi en dehors de la tradition et comme *excentrique*, qu'elle n'y est non plus intervenue qu'indirectement et sans grand effet.

Elle reste d'ailleurs fort intéressante en son inefficacité. Sans doute, il n'y a guère d'autre bénéfice à attendre de la lecture de Comte que cette excitation générale de la pensée qui se produit naturellement au contact et dans la familiarité de tout esprit vigoureux. Il n'en est pas moins vrai que son œuvre

exerce un attrait puissant sur quelques-uns des meilleurs esprits de notre temps. Les uns y cherchent, en historiens, un témoignage de ce besoin de réorganisation morale et sociale qui fut un des traits caractéristiques des premières générations du XIX^e siècle. D'autres s'intéressent, en philosophes, aux efforts et aux balbutiements de cette métaphysique qui se fait jour, malgré qu'il en ait, dans les écrits de Comte. D'autres encore, à titre de savants, sont reconnaissants à cette œuvre d'avoir été un premier essai, si imparfait fût-il, de fonder sur la science seule une doctrine de la vie. Quelques-uns enfin, plus curieux des hommes que des idées, voient, dans le développement des conceptions de Comte, un curieux problème de psychologie intellectuelle. Par là s'explique un regain d'actualité dont on est tenté à tort d'attribuer le mérite à la valeur intrinsèque de sa philosophie. Mais, à vrai dire, l'œuvre de ce génie incomplet a cessé d'intéresser même la critique : elle n'appartient plus désormais qu'à l'histoire.

TABLE DES RÉFÉRENCES

Nous indiquons seulement dans cette table les passages où sont exposées, avec quelques développements, les principales thèses qui constituent la philosophie explicite de Comte. Il ne pouvait être question de justifier, dans une table récapitulative de références, l'interprétation que nous avons cru pouvoir donner de quelques-unes de ses théories. Il y faudrait trop de textes, généralement très courts, disséminés un peu partout, et dont au surplus la portée ne pourrait être bien fixée que par un commentaire critique.

Abréviations : O., désigne les Opuscules de philosophie politique; C., le Cours de philosophie positive (édition Littré); D., le Discours sur l'ensemble du positivisme; S, le Système de politique positive (1^{re} édition).

I. Sur la philosophie positive en général. — L'intention de l'œuvre : O., Plan des travaux, etc.; Les services de la philosophie positive : C., I, 1^{re} leçon; Sa destination et sa fonction intellectuelle et morale : D., particulièrement 1^{re} et 2^e parties.

II. Théorie de l'esprit positif et de la science. — Considérations générales sur la science : C., VI, 58^e et 59^e leçons; De l'esprit positif : C., VI, 598-642 (58^e leçon); Discours sur l'esprit positif, p. 18-23, 63-75; La science, ses caractères et conditions : C., VI, 613-655; Les principes directeurs de la science : S., IV, 173-180; La classification des sciences : C., I, 2^e leçon; S., IV, 181-245.

III. La Sociologie. — Objet et méthode de la sociologie : C., IV, 48^e leçon; Les conditions fondamentales

de la vie sociale : sociabilité et progrès : C., IV, 392-396 ; C., IV, 442-462 ; La loi des trois états : C., I, 1^{re} leçon ; C., IV, 51^e leçon.

IV. La Morale. — Indications générales : C., VI, 735-745 (60^e leçon) ; La morale individuelle : D., 97 ; L'organisation de la famille : S., II, ch. III ; Le droit : D., 361 ; Le régime économique : S., IV, 320-328, ch. IV.

V. La Religion. — Nature et conditions de la religion : S., II, 7-59, ch. 1^{er} ; La théorie de l'Humanité et du Grand Être : S., II, 59, etc., ch. 1^{er} ; S., IV, ch. 1^{er} ; La vie subjective et l'immortalité : S., IV, ch. 1^{er}, 102, etc. ; Le culte de l'Humanité : S., IV, ch. II.

VI. L'Organisation sociale. — Théorie statique des pouvoirs : O., Appréciation sommaire du passé moderne ; O., Considérations sur le pouvoir spirituel ; La forme future des deux pouvoirs : O., Appréciation sommaire, C., VI, 56^e et 57^e leçons ; Le régime positif : S., II, ch. VI ; S., IV, ch. IV.

MÉMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

I

Ouvrages de Comte.

Six opuscules politiques, publiés ou écrits, de 1819 à 1828, — réimprimés en 1854, comme appendice au *Système de politique* (vol. IV), — republiés à part sous ce titre : *Opuscules de philosophie sociale*. Paris, Leroux, 1883.

Cours de philosophie positive, 6 vol. in-8, 1^{re} édition, 1830-1842; 2^e édition, avec préface de Littré, 1864.

Discours sur l'esprit positif, in-8, 1844.

Discours sur l'ensemble du positivisme, in-8, 1848; — réimprimé dans le premier volume du *Système de politique*.

Système de politique positive, 4 vol. in-8, 1^{re} édition, 1851-1854; 3^e édition, 1890-95.

Catéchisme positiviste, 1852, in-8.

Synthèse subjective ou Système universel des conceptions propres à l'état normal de l'humanité :

Tome I contenant le *Système de logique positive* ou *Traité de philosophie mathématique*. Paris, in-8, 1856.

II

Documents. — Études biographiques et critiques.

Testament de A. Comte, avec les documents qui s'y rapportent. 2^e édition, Paris, 1896.

DR ROBINET, *Notice sur la vie et l'œuvre de A. Comte*. 1^{re} édition, 1860; 3^e édition, 1891.

LITTRÉ, *A. Comte et la philosophie positive*. 1^{re} édition, 1863; 2^e édition, 1864.

STUART MILL, *A. Comte et le positivisme*, 1866, traduction française. Alcan, 1868.

R.-P. GRÜBER, S. J., *A. Comte, sa vie, sa doctrine*, traduction française, in-12, Paris, Lethielleux, 1892.

— *Le Positivisme depuis A. Comte*, traduction française. Paris, Lethielleux, 1893.

LÉVY-BRUHL, *La Philosophie de A. Comte*, in-8. Paris, Alcan.

DE ROBERTY, *Comte et Spencer*, in-12, Alcan.

MILHAUD, *Le Positivisme et les progrès de l'esprit*, in-12. Alcan.

DUMAS, *L'État mental de A. Comte* (*Revue philosophique*, janv., févr., avril 1898).

BELOT, *La Philosophie scientifique chez A. Comte* (Bibliothèque du Congrès de philosophie de 1900, t. IV).

— *La Morale de Comte* (*Revue philosophique*, déc. 1903).

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
I. POSITIVISME ET COMTISME	5
II. LA VIE DE A. COMTE	7
III. CARACTÈRE GÉNÉRAL DE L'ŒUVRE DE A. COMTE	10
Genèse et économie de l'œuvre de A. Comte. ..	13
I. L'INTENTION ET LES PREMIÈRES DONNÉES DE L'ŒUVRE. ..	13
II. LES OPUSCULES POLITIQUES DE COMTE : PASSAGE DE LA PHYSIQUE SOCIALE A LA PHILOSOPHIE	19
III. LE « COURS DE PHILOSOPHIE POSITIVE » : ESQUISSE D'UNE PREMIÈRE PHILOSOPHIE DE LA SCIENCE	23
IV. « SYSTÈME DE POLITIQUE » : ÉLABORATION DÉFINITIVE DE L'IDÉE DE PHILOSOPHIE	29
V. L'ÉTAT MENTAL DE COMTE ET LES CARACTÈRES DE SON ŒUVRE PHILOSOPHIQUE : « LA SYNTHÈSE SUBJECTIVE »	36
Les idées maîtresses du système	43
I. L'ESPRIT POSITIF	43
II. LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES	49
III. LA PHILOSOPHIE DU RÉEL	66
IV. LA SOCIOLOGIE	73
V. LA MORALE POSITIVE	88
VI. LA RELIGION DE L'HUMANITÉ	103
VII. L'ORGANISATION SOCIALE	114
Conclusion	126
I. L'ORIGINE DU COMTISME	126
II. L'ACTION DE LA PHILOSOPHIE DE COMTE	132
<i>Table des références</i>	140
<i>Mémento bibliographique</i>	142

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

LES

Grands Éducateurs

Chaque volume in-18 raisin, broché..... » 90

VIENNENT DE PARAÎTRE :

J.-J. Rousseau et *l'éducation de la nature*, par GABRIEL COMPAYRÉ, correspondant de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon. 1 volume.

Herbert Spencer et *l'éducation scientifique*, par GABRIEL COMPAYRÉ. 1 volume.

Pestalozzi et *l'éducation élémentaire*, par GABRIEL COMPAYRÉ. 1 volume.

Jean Macé et *l'instruction obligatoire*, par GABRIEL COMPAYRÉ. 1 volume.

Condorcet et *l'éducation démocratique*, par FRANCISQUE VIAL, professeur au lycée Lakanal et à l'école normale supérieure d'enseignement primaire, docteur ès lettres. 1 volume.

Herbart et *l'éducation par l'instruction*, par GABRIEL COMPAYRÉ. 1 volume.

Pécaut et *l'éducation de la conscience*, par GABRIEL COMPAYRÉ. 1 volume.

En publiant cette série de monographies consacrées aux " Grands Éducateurs " de tous les temps et de toutes les nations, le but que nous poursuivons est multiple.

Il s'agit d'abord de faire revivre dans leur physionomie morale, dans leur pensée et dans leur action, dans leurs théories comme dans leurs méthodes, tous ceux qui, avec quelque éclat, ont contribué à réformer, à faire avancer l'instruction et l'éducation de l'humanité, et qui méritent de prendre place dans le livre d'or de l'histoire de la pédagogie.

Mais après avoir mis en relief chacune de ces figures héroïques, il s'agit aussi de rattacher à leur individualité propre les tendances générales de l'époque où ont vécu ces réformateurs, les institutions scolaires de leurs pays et comme le génie de leur race, afin de montrer dans une suite de tableaux les efforts, les progrès des peuples civilisés.

Enfin, ce n'est pas seulement l'histoire que nous voudrions raconter. Notre ambition est plus haute : elle consisterait à confronter avec les pensées d'autrefois les opinions d'aujourd'hui, les besoins et les aspirations de la pensée moderne, et à préparer ainsi la solution des problèmes pédagogiques qui se posent devant le vingtième siècle.